



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le jeudi 12 février 2015

L'évaluation générale de 2016 des biens fonciers se poursuit

Second envoi de lettres d'examen aux propriétaires de biens résidentiels cette semaine

Winnipeg, Manitoba – Une deuxième ronde de lettres d'examen préliminaire seront postées cette semaine aux propriétaires de biens résidentiels dans le cadre de l'évaluation générale de 2016. En novembre 2014, des lettres d'examen préliminaire ont été adressées à environ la moitié des propriétaires de biens résidentiels de la ville de Winnipeg – l'envoi de cette semaine sera adressé à l'autre moitié.

Le programme d'affichage des valeurs résidentielles de l'évaluation générale de 2016 de la Ville de Winnipeg est en cours depuis novembre 2014.

Les biens fonciers de Winnipeg sont réévalués tous les deux ans. « La dernière évaluation générale a été réalisée en 2014; elle a actualisé la valeur marchande des biens de manière à ce qu'elle reflète la valeur marchande des biens au 1^{er} avril 2012. La date de référence de l'évaluation générale de 2016 est le 1^{er} avril 2014, fait savoir Mel Chambers, directeur du Service de l'évaluation et des taxes. Nous sommes à l'étape finale de l'évaluation générale de 2016. Celle-ci nous permettra de nous assurer que la valeur imposable des biens-fonds reflète la valeur marchande, ajoute-t-il. »

L'augmentation de la valeur imposable des biens résidentiels varie de six à onze pour cent, mais cela ne se traduit pas forcément par une augmentation correspondante des impôts fonciers. La variation de la valeur globale du rôle d'évaluation (ce qui comporte toutes les catégories de biens-fonds) liée à l'évaluation générale de 2016 ne peut être calculée à l'heure actuelle du fait que la détermination de la valeur des biens non résidentiels n'a pas encore été achevée.

Les propriétaires de biens résidentiels sont invités à discuter de la valeur marchande projetée de 2016 de leur bien avec le personnel du Service de l'évaluation et des taxes dans le cadre du Programme de rendez-vous pour l'examen des biens résidentiels. La lettre d'examen personnalisée qui sera adressée à tous les propriétaires fonciers comprendra des renseignements sur le programme, tels que les dates, les heures et les emplacements proposés, ainsi que les étapes à suivre pour fixer un rendez-vous.

Les avis d'évaluation générale de 2016 définitifs seront postés en juin 2015.

Le Service de l'évaluation et des taxes est responsable de faire une évaluation générale de tous les biens situés à l'intérieur de la ville de Winnipeg. Cela comprend la détermination de la valeur et de la catégorie de toutes les résidences et de tous les biens (résidentiels et commerciaux) de Winnipeg en vue d'assurer une répartition équitable de la charge fiscale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Service de l'évaluation et des taxes ainsi que l'évaluation générale de 2016, visiter www.winnipegassessment.com.



-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg